



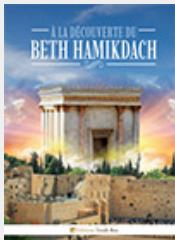
## Traité Maasser Chéni

### Michna 1 - Chapitre 5

כָּרְם רַבָּעִי, מְצִינֵּנִי אָתוֹן בְּקֹזְזֹת אַדְמָה.  
וְשֶׁל עַרְלָה בְּמִרְסִית.  
וְשֶׁל קָבְרוֹת בְּסִיד,  
וְמִמְּמָחָה וְשָׁזָפָר.  
אָמַר רַבּו שְׁמַעוֹן בָּן גַּמְלִיאֵל:  
בְּמַה דְּבָרִים אָמְרוּ? בְּשִׁבְיעִית.  
וּבְאַנְטוּעִים מְבִיחֵין אֶת הַמְּעוֹת וְאוֹמְרִים:  
כָּל פְּנַלְקַט מַזָּה, וְהָא מְחַלֵּל עַל הַמְּעוֹת בָּאַל:

Le vignoble de la quatrième année [de sa plantation] doit être marqué par des mottes de terre ; [les arbres de] 'orla, par de la terre glaise ; les tombes par de la chaux éteinte que l'on verse. Rabban Chimon ben Gamliel à dit : dans quel cas faut-il appliquer cette prescription ? Dans la septième [année] ; mais les humbles déposent l'argent et disent : 'que tout ce qui sera cueilli de cette [plantation] soit rendu profane par cet argent'.

### A la découverte du Beth Hamikdach



Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)